

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4429>



# Rémunération des tuteurs d'admissibles contractuels et des EAP

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) -



Publication date: dimanche 1er septembre 2013

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Vous trouverez ci-dessous les circulaires ministérielles détaillant la rémunération des tuteurs des collègues admissibles (qui passeront l'oral du CAPES en juin 2014) et qui sont en même temps contractuels et des tuteurs des Emplois d'Avenir Professeur.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**rémunération des tuteurs admissibles-contractuels**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**rémunération des tuteurs des EAP**